



# Un plan de gestion pour le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

vendredi 20 avril 2018, par [lpe](#)

Le vendredi 13 avril, le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis s'est réuni à La Rochelle. Trois ans après la création du Parc et suite à une année de concertation, le plan de gestion a été validé par les membres du conseil. A l'occasion de ce temps fort, le budget prévisionnel et le programme d'actions 2018 ont été présentés. Ultime étape du processus : le plan de gestion sera soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité le 26 juin prochain.

Le plan de gestion, document fondateur pour les futures actions du Parc, détermine les mesures de protection, de connaissance, de mise en valeur et de développement durable à mettre en oeuvre dans le Parc naturel marin pour les 15 ans à venir.

Durant 14 mois, l'animation mise en place par l'équipe du Parc naturel marin a permis la contribution de très nombreux acteurs au processus de co-construction du plan de gestion. En appui aux réflexions du conseil de gestion, les acteurs maritimes se sont mobilisés en apportant leur expertise, partageant leurs points de vue et en étant force de propositions pour construire un document stratégique, véritable projet de territoire en mer.

Les membres du conseil de gestion ont ainsi identifié des enjeux, défini des objectifs et des niveaux d'exigence à atteindre, ainsi que des principes d'actions indispensables pour la préservation de la biodiversité marine et le développement durable des activités. Au final, le plan de gestion s'articule autour de 50 objectifs.

Ces 50 objectifs répondent aux problématiques suivantes :

- les dynamiques hydrosédimentaires, un facteur essentiel du fonctionnement du système Gironde-Pertuis,
- des quantités d'eau douce déterminantes pour un espace marin sous influence fluviale,
- la qualité de l'eau et des sédiments, un enjeu central pour les écosystèmes et les activités,
- le milieu vivant : un patrimoine, des ressources, des fonctions,
- une activité conchylicole dynamique, sensible à la qualité de l'eau et en interaction avec le milieu marin,
- une pêche diversifiée, exploitant une ressource à forte valeur ajoutée, en interaction avec les espèces et habitats marins,
- des activités industrielles maritimes compatibles avec la préservation du milieu marin,
- des ports nombreux et divers, supports d'une économie maritime, littorale et territoriale respectueuse du milieu marin,
- des activités de loisirs multiples et très pratiquées, valorisant et préservant le milieu marin, sur un plan d'eau exceptionnel,
- la sensibilisation du plus grand nombre, acteurs maritimes, littoraux et terrestres.

Au terme du processus de rédaction par l'équipe technique du Parc et la prise en compte des contributions formulées lors des comités géographiques, du bureau, du conseil de gestion du 22 mars et

par écrit, la version finalisée a été présentée aux membres du conseil. Les sept collègues d'acteurs (Etat et établissements publics, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, organisations des professionnels de la mer, organisations d'usagers, associations de protection de l'environnement et personnalités qualifiées) ont eu la possibilité de s'exprimer sur cette dernière version. Le plan de gestion a ensuite été soumis au vote du conseil.

Avis du conseil : le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été validé par le conseil de gestion (sur 52 votants : 50 pour et 2 absentions). Les membres du conseil se sont félicités de la mobilisation des acteurs maritimes associés à l'élaboration de ce document stratégique et du travail réalisé par l'équipe du Parc.

Après cette validation locale, le plan de gestion sera soumis le 26 juin 2018 à l'approbation définitive du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité, établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire dont le Parc dépend.

## **Le Programme d'actions 2018**

Le Parc naturel marin a présenté son premier programme d'actions, qui s'articule autour de 7 axes :

- Axe 1 - Améliorer la connaissance sur le patrimoine naturel et les usages maritimes
- Axe 2 - Mieux caractériser la qualité de l'eau et ses effets sur les activités maritimes et les écosystèmes
- Axe 3 - Suivi des ressources et des zones fonctionnelles
- Axe 4 - Intervention technique pour la préservation des milieux naturels
- Axe 5 - Contribuer à la durabilité des pratiques
- Axe 6 - Former, éduquer à l'environnement, sensibiliser
- Axe 7 - Faire connaître et promouvoir le Parc naturel marin et ses finalités

Parmi les seize projets, en voici quelques exemples :

**AQUAECO** : ce projet de 3 ans porté par le Comité régional de la conchyliculture Poitou-Charentes associe plusieurs partenaires (le Parc naturel marin, les universités de la Rochelle et de Bordeaux, le Conseil départemental 17, la Région Nouvelle-Aquitaine).

Il a pour objectif d'identifier les effets des micro-plastiques et des pesticides susceptibles de se retrouver dans le milieu sur les coquillages élevés. Le projet associe une phase de tests de toxicité en laboratoire et des mesures sur site. Des actions de gestion visant à améliorer la qualité environnementale du milieu et la santé des élevages conchylicoles pourront ainsi être proposées à la fin du projet. Ce projet s'appuiera, pour les données environnementales, sur un suivi haute fréquence de la qualité de l'eau qui sera conduit à l'aide de bouées mises en place par le Comité régional de la conchyliculture et cofinancées par le Parc naturel marin et le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche.

Ces données de suivi de la qualité de l'eau seront disponibles pour les professionnels.

**VALOBS** : Le Parc naturel marin a passé un marché avec l'Université de La Rochelle en 2017 pour une durée de 32 mois, afin de concevoir un observatoire des usages de loisir en appui à l'organisation et la gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

En effet, durant le processus de mise en place du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, il est apparu que les pratiques concernant les usages de tourisme et de loisirs, et en particulier le nautisme étaient mal connues des différents acteurs du territoire et qu'il existait un réel besoin d'en évaluer l'importance en termes de fréquentation, d'inscription spatiale et d'effets sur l'environnement.

Ce besoin de connaissance est d'autant plus fort qu'il existe une réelle difficulté à évaluer les pratiques libres et non encadrées qui représentent la majorité des usages de loisir pour certaines activités, comme les pratiques balnéaires, les pratiques de glisse (surf, kitesurf, planche à voile, etc.) ou encore la plaisance (à voile et à moteur).

Ce besoin nécessite de valoriser les données déjà disponibles, d'identifier les informations manquantes, et de concevoir un programme d'action et de suivi par la mise en place d'un réseau d'observations dédié aux

usages de tourisme et de loisir. Ce sera le rôle de l'observatoire conçu à l'échelle du Parc.

Les aires marines éducatives : une aire marine éducative est une zone maritime littorale de petite taille suivie par des élèves d'école primaire ou de 6ème, leur enseignant, et en association avec une structure référente d'éducation à l'environnement. Ce dispositif mis en place par l'Agence française pour la biodiversité permet de responsabiliser les élèves à la gestion d'un espace marin proche, de leur faire connaître et comprendre les écosystèmes marins, les activités maritimes et leurs interrelations. Le Parc naturel marin poursuit son appui financier et technique dans ce dispositif national, lancé à la rentrée 2017 avec les écoles de La Brée les Bains et le CPIE Marennes-Oléron, l'école du Prieuré de La Rochelle et l'ECOLE de la mer. Ce projet répond à l'objectif lié à la sensibilisation des scolaires.

Sensibilisation à la pêche à pied : pour répondre à l'objectif d'adopter des pratiques respectueuses pour la préservation du milieu marin, des actions menées en partenariat avec les associations d'éducation à l'environnement sont reconduites. Elles visent à sensibiliser les usagers pêchant sur l'estran au respect de la ressource et des écosystèmes marins tels que les récifs d'hermelles, les herbiers de zostères et les champs de blocs et à former les structures relais (offices de tourisme et hébergeurs) au contact des publics. Ce projet répond à l'objectif lié à la sensibilisation des publics.

Plus : [www.parc-marin-gironde-pertuis.fr](http://www.parc-marin-gironde-pertuis.fr) - [www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)

*Crédit photo : Parc naturel marin : les membres du conseil de gestion réunis le 13 avril 2018 - © Cécile Barreaud / Agence française pour la biodiversité*